

COMMUNIQUÉ



Les membres de la Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard devront dorénavant se rendre à Sainte-Marie pour leurs rendez-vous médicaux

Saint-Bernard, le 8 avril 2026 – La Municipalité de Saint-Bernard a pris connaissance de l’avis diffusé aux membres de la Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard concernant les changements à venir pour les rendez-vous médicaux avec un médecin de famille. En effet, selon le Centre médical de La Nouvelle-Beauce, à compter du 4 mai prochain, tous les rendez-vous médicaux ainsi que les services de notre Coopérative seront maintenant offerts à la clinique régionale du Centre médical de La Nouvelle-Beauce à Sainte-Marie.

L’objectif de ce changement : regrouper sous un même toit les médecins de famille pour mieux accompagner les patients, pour favoriser la rétention des professionnels et pour recruter de nouveaux médecins. L’agrandissement de la clinique médicale régionale de Sainte-Marie permettra d’offrir des espaces de travail regroupés, fonctionnels, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des médecins ainsi qu’aux professionnels de la santé, selon le communiqué émis par le Centre médical.

Nous sommes sincèrement déçus de cette décision et pleinement conscients des désagréments que cela peut entraîner pour les membres qui utilisent ces services de proximité. Il s’agit d’un modèle d’affaires qui a été créé en 2010, à la suite d’un besoin du milieu et qui a permis à près de 1 500 membres d’avoir accès à un médecin de famille et d’avoir une plus grande accessibilité à des services de santé de première ligne et de proximité.

« Bien que cette décision ne relève pas de la Municipalité, nous sommes en communication avec les membres du conseil d’administration de la Coopérative et nous ferons ce qu’il est possible pour les supporter dans cette transition. » soutien Francis Gagné, maire de la Municipalité.

La Coopérative nous informe par ailleurs que les membres ont été avisés par courriel de cette décision mais que l’avenir de la Coopérative reste encore à déterminer. « Tous les membres du CA sont extrêmement déçus de cette décision mais il ne s’agit pas d’une fermeture. Nous sommes présentement à travailler sur d’autres possibilités et à explorer les différentes avenues actuellement offertes. » précise M. Yves Joly, président du CA.

Plusieurs questions demeurent encore sans réponse, mais soyez assurés que nous vous tiendrons informés de l’évolution de la situation.

- 30 -